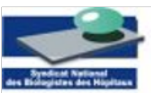


ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



SNPHARe



Communiqué Action Praticiens Hôpital et Jeunes Médecins du 16 mai 2019 **APH & JM demandent l'ouverture de négociations salariales**

A l'issue de la réunion de concertation du 15 mai organisée par la DGOS dans le cadre du groupe de travail « Modernisation du cadre de l'exercice médical hospitalier », Action Praticiens Hôpital & Jeunes Médecins **exigent l'ouverture de négociations salariales globales** afin de restaurer l'attractivité des carrières médicales, odontologiques et pharmaceutiques à l'hôpital.

La concertation ouverte depuis le 3 avril par la Ministère de la santé est dans une impasse, engluée dans des thèmes certes importants mais secondaires par rapport à l'ampleur des problèmes actuels. Tous les acteurs présents à cette réunion – médecins comme directeurs d'hôpitaux – ont souligné l'urgence d'un plan massif d'attractivité afin de recruter et fidéliser les praticiens à l'hôpital.

En l'absence d'un tel plan, les dérives du recrutement médical ont déjà pris une ampleur jamais atteinte. L'intérim médical se généralise dans tous les établissements, même les plus importants. Pour attirer les praticiens et répondre aux besoins des patients, les établissements sont contraints de contourner les règles de droit statutaire en attribuant des compléments de rémunération sans base légale. De plus en plus de praticiens font le choix d'abandonner le statut de praticien hospitalier afin d'obtenir de meilleures conditions de travail et des salaires plus attractifs, le plus souvent dans le secteur privé. Aujourd'hui, près de 30% des postes de praticiens hospitaliers sont vacants.

Si rien n'est fait pour renverser cette tendance de fond, les équipes médicales hospitalières vont continuer à se déstructurer à un rythme de plus en plus rapide. L'échec du précédent plan d'attractivité décidé lors de la mandature précédente a démontré l'inefficacité de mesurètes illisibles : **c'est d'une revalorisation immédiate et massive dont l'hôpital a besoin aujourd'hui pour recruter et conserver ses praticiens.**

APH & JM exigent que les pouvoirs publics prennent la mesure de l'urgence sanitaire et ouvrent sans délais des négociations salariales concernant le statut unique de praticien hospitalier.

Contacts :

[Jacques Trévidic](#), Président CPH, Président APH

[Renaud Péquignot](#), Président AH, Vice-président APH

[Marc Bétremieux](#), Secrétaire général APH

[Raphaël Briot](#), Trésorier APH

[Nicole Smolski](#), Présidente d'honneur APH

[Emanuel Loeb](#), Président Jeunes Médecins